



APPEL A CANDIDATURE POUR UNE FORMATION DOCTORALE Doctorat/PhD en Economie et Gestion

Appui à la Thèse Doctorale (ATD)

Améliorer les ressources humaines en sciences économiques et de gestion en Afrique francophone.

La nécessité de mettre en place un système éducatif performant, répondant aux besoins de l'économie, n'est plus à démontrer. Dans les pays en développement et ceux d'Afrique francophone en particulier, l'offre d'une éducation de qualité est aujourd'hui l'un des facteurs essentiels pour impulser un développement économique durable. Dans les pays africains, des efforts sont certes faits mais ils restent très insuffisants.

Les politiques éducatives ont pendant longtemps été axées sur l'enseignement de base, faisant de l'enseignement supérieur le maillon le plus faible de la chaîne éducative. La disponibilité des formations au doctorat, est encore très insuffisante de façon globale, voire absente dans certains pays tels que le Mali, le Niger, la Mauritanie la Centre-Afrique, le Tchad, la Guinée, etc. Aussi, l'étude approfondie des sciences économiques dans ces pays mérite une attention particulière du fait : (i) du faible niveau de la recherche économique ; (ii) de l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans les institutions étatiques et privées ; et (iii) des difficultés d'accès des étudiants au Doctorat/PhD en sciences économiques et de gestion dans les pays.

Au regard de ce contexte la CIEREA-PTCI lance le projet « **Améliorer les ressources humaines en sciences économiques et de gestion en Afrique francophone** ». La mise en œuvre d'un programme de graduation au Doctorat en sciences économiques et de gestion au profit d'acteurs publics et privés africains francophones, **permettra de mitiger les déperditions (coût exorbitant, fuite des cerveaux ...) liées à l'envoi en formation de personnel public ou privé dans les pays occidentaux.**

L'objectif de ce projet est de contribuer à améliorer la qualité des ressources humaines capables d'impacter positivement le développement durable dans les pays fragiles. De façon spécifique, il s'agit de former des acteurs du secteur public et privé au grade du doctorat (PhD) en sciences économiques et en sciences de gestion..

Cette formation s'adresse à toute personne titulaire du DEA/ Master en sciences économiques, en sciences de gestion ou de tout autre diplôme équivalent en économie, économétrie et statistique ou économie mathématique et remplissant l'un ou l'autre élément du profil suivant :

- Être enseignant(e) permanent ou non exerçant dans un établissement universitaire d'enseignement ou de recherche public ou privé ;**
- Être en fonction dans une administration publique ou privée dans l'un des pays membres de la CIEREA-PTCI ;**
- Être en fonction dans une institution internationale ;**
- Être disposé à suivre en présentiel pour une période de trois (03) ou quatre (04) mois allant de janvier à Avril pendant la première année d'inscription le Campus Commun de Séminaires d'Approfondissement.;**

La gouvernance du projet comprend quatre grandes composantes à savoir : (i) le Campus Commun des séminaires d'Approfondissement, (ii) la mobilité et comité de thèse, (iii) l'encadrement et la soutenance de thèse et (iv) les frais de formation et modalité de paiement.

- Le Campus Commun des séminaires d'Approfondissement (CCSA):** les CCSA sont organisés dans l'une des six universités de pays membres de la CIEREA-PTCI à savoir : Université Cheik Anta Diop de Dakar (Sénégal), Université de Cocody-Abidjan Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), Université Ouaga 2 de Ouagadougou (Burkina Faso), Université Abomey Calavi de Cotonou (Benin), Université Omar Bongo de Libreville (Gabon), Université Yaoundé 2 SAO de Yaoundé (Cameroun). Ces universités ont fait la preuve d'un système universitaire relativement plus efficace en matière de formation et d'encadrement. Les candidats seront envoyés dans l'une des universités ci-avant citées pour y suivre pendant trois (03) ou quatre (04) mois des séminaires d'approfondissement assurés par des enseignants en provenance des universités du pays d'accueil (pour 1/3 des effectifs d'enseignants) et par des enseignants en provenance des universités des autres pays d'Afrique et du nord (pour 2/3 des effectifs d'enseignants).



- b. **La mobilité et comité de thèse** : le doctorant bénéficiera au moins d'un (01) séjour de mobilités par an d'une durée de deux semaines auprès de son Directeur de thèse. Il pourra éventuellement participer à la conférence annuelle internationale de la CIEREA-PTCI au cours de laquelle se tiendra l'évaluation de l'avancement des travaux de recherche.
- c. **L'encadrement et la soutenance de thèse** : Les doctorants sont inscrits dans les universités ci-avant citées dans le cadre de la convention signée entre la CIEREA-PTCI et ces universités. Les thèses sont encadrées par des enseignants de rang magistral du CAMES (avec la possibilité d'une codirection avec un enseignant de rang magistral du pays d'origine du doctorant). La soutenance de thèse est publique et se déroule dans l'université d'accueil.
- d. **Frais de formation et modalité de paiement** : Le coût global de la formation est de **Neuf millions deux cent cinquante milles (9 250 000)** francs CFA payable en une seule tranche si le candidat bénéficie d'une prise en charge ou payable en tranches annuelles si le candidat assure lui-même les frais de formation selon les modalités suivantes :

	20 décembre 2020	20 décembre 2021	20 décembre 2022
Montant	4.250.000 FCFA	3.000.000 FCFA	2.000.000 FCFA

Frais de candidature : les frais de candidature non remboursables d'un montant net de soixante-cinq mille (65.000) FCFA, sont à payer en espèces ou par virement bancaire sur le compte numéro BF083 00018 170001016001 43 « PTCI Fonctionnement » ouvert à Ecobank - Burkina Agence Koulouba Ouagadougou/Burkina Faso.

Pièces à fournir

- Un curriculum vitae;
- Une copie de l'extrait de naissance ;
- Une copie certifiée conforme des relevés des notes du DEA ou Master ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ou attestations de réussite universitaires ;
- Une lettre de motivation indiquant entre autres : (i) la disposition à voyager hors du pays de résidence pour plusieurs semaines/mois ; (ii) tout besoin spécial lié à un handicap ou tout autre situation particulière ;
- Une lettre de recommandation du supérieur hiérarchique direct ou un enseignant universitaire ;
- Une copie du bordereau de paiement de frais de candidature.

Dispositions régissant le traitement des dossiers de candidature

- Les candidatures seront examinées par un jury international indépendant lors de la session de novembre 2020 du Conseil Académique et scientifique de la CIEREA-PTCI ;
- Seuls les dossiers complets seront traités ;
- Le PTCI se réserve le droit de ne répondre à aucune requête provenant d'un candidat dont le dossier de candidature ne serait pas retenu.

Dossier de Candidature : Le dossier de candidature devra être envoyé par e-mail à l'adresse : secretariat@cierea-ptci.com au plus tard le 30 septembre 2020 à minuit GMT.

